

Préoccupations concernant le projet de construction sur les Près de la Dysse

AUDE SCHAEFFER <aude.schaeffer34@gmail.com>

sam. 21/09/2024 14:34

À : Concertation ZAC <concertation.zacdysse@montpeyroux34.com>;

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous écrire en tant qu'habitante concernée par le projet de construction sur les Près de la Dysse. Ce projet suscite de nombreuses inquiétudes, notamment en ce qui concerne l'impact environnemental, la gestion des ressources en eau, et la préservation du patrimoine naturel de notre village.

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) a été modifié pour prendre en compte deux enjeux majeurs : la sécheresse et la perte de biodiversité (la biodiversité désigne la diversité des espèces vivantes, et non la monoculture viticole).

Pourtant, le projet de construction semble ignorer ces réalités.

La source des Bains, asséchée pour la première fois pendant des mois, et la baisse alarmante des nappes phréatiques démontrent clairement la fragilité de notre ressource en eau.

Est-il raisonnable de prévoir une urbanisation de 3,24 hectares sur les Près de la Dysse, alors que d'autres zones, où les réseaux et les terrassements existent déjà, pourraient accueillir ces constructions (comme l'Avenue des Platanes ou les Tieulieres) ?

De plus, l'endommagement d'un espace naturel riche en patrimoine historique par des constructions modernes et l'arrivée d'au moins 120 véhicules supplémentaires, posent la question de la cohérence avec les enjeux de préservation du cadre de vie.

D'autres espaces déjà construits sont disponibles, et il serait judicieux de les exploiter en priorité.

A la lumière des évolutions climatiques, l'étude d'impact environnemental sur une année complète ne devrait pas être considérée comme un bâton dans les roues de ce projet ; mais un préalable essentiel à toute prise de décision, notamment concernant les canaux, les puits, le patrimoine végétal et animal, ainsi que sur la conservation des arbres anciens.

Enfin, je m'interroge sur le phasage réel du projet sur 10 ans, aucun aménageur ne laissera trainer un tel chantier sur 10 ans.

Ne serait-il pas plus approprié de prendre le temps d'une réflexion approfondie, en dialogue avec les habitants (et non en s'opposant les uns les autres) ?

Nous devons anticiper les conséquences à long terme de ce projet, tant pour notre environnement que pour la qualité de vie des générations futures.

Je vous prie de bien vouloir reconsidérer ce projet en tenant compte des enjeux écologiques et patrimoniaux pour accueillir au mieux de nouveaux habitants.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette requête et reste à votre disposition pour toute concertation future.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

--

Aude Schaeffer